



Guinée

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
**AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE**

DECISION D/2024/.....0038...../MT/AGAC/DG  
Portant approbation du guide d'élaboration d'un manuel d'exploitation  
pour un fournisseur de services de la météorologie aéronautique

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu** la Loi L/2018/048/ AN du 15 Mai 2018, portant amendement de la Loi L/2013/063/CNT du 05 novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile de la République de Guinée ;
- Vu** le Décret D/2017/048/PRG/SGG du 25 février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret D/2023/0097/PRG/CNRD/SGG du 07 avril 2023, portant nomination du Directeur Général de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** la Décision D/2020/N°0010/MT/AGAC/DG du 14 janvier 2020, relative aux Exigences Générales pour la Fourniture des Services de Navigation Aérienne;
- Vu** les nécessités de service ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Est approuvée la première édition du guide d'élaboration d'un manuel d'exploitation pour un fournisseur de services de la météorologie aéronautique.

**Article 2 :** Le Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodrômes est chargé de l'application de la présente Décision.

**Article 3 :** La présente Décision qui annule toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Conakry ..... 02 AOÛT 2024 .....

**Sékou Oumar THIAM**

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**Ministère Chargé de l'Aviation Civile**

-----



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR  
DE SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

**1ère Edition / Révision 00 / Date : 10 Mai 2024**

**N° de contrôle : 09**



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

AGAC/ANS/GUID 008

CHAPITRE 00

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 1 sur 5

**CHAPITRE 00 : ADMINISTRATION DU DOCUMENT**

**0.1 TABLEAU DE VALIDATION**

	Fonctions	Nom et prénoms	Dates	Signature
Rédaction	Expert MET/AERO Inspecteur Principal ANS/MET ANACIM	DIOP Abdoul Aziz	10/05/24	
Vérifications	Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodromes	OULARE Kalagban	14/05/24	
	Sous-Directeur Sécurité de la Navigation Aérienne	KABA Oumar Fanta	14/05/24	
Contrôle Qualité	Sous-Directrice Qualité	SESSOU Jacqueline	17/05/2024	
Approbation	Directeur Général	THIAM Sékou Oumar	17/05/2024	 



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 00

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 2 sur 5

**0.2 LISTE DE DIFFUSION**

<b>Destinataire</b>	<b>N° de copie</b>	<b>Version</b>
Sous-Direction digitalisation Informatique	00	Papier ou électronique
Directeur Général	01	Papier ou électronique
Directeur Général Adjoint	02	Papier ou électronique
Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodrômes	03	Papier ou électronique
Sous-Direction Qualité	04	Papier ou électronique
Sous-Direction Sécurité de la Navigation Aérienne	05	Papier ou électronique
Direction de la Sécurité des Vols	06	Papier ou électronique
Direction de la Sûreté et Facilitation	07	Papier ou électronique
Direction du Transport Aérien	08	Papier ou électronique
Fournisseurs de services ANS	09	Papier ou Electronique

4



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 00

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 3 sur 5

### 0.3 ENREGISTREMENT DES ÉDITIONS / AMENDEMENTS

RECAPUTILATIF DES REVISIONS					
Edition	Révision	Date de la révision	Par	Fonction	Nature de la révision
01	00	Mai 2024	Abdoul Aziz DIOP	Inspecteur Principal ANS/MET/ANACIM	Edition initiale

### 0.4 LISTE DES RÉFÉRENCES

- Loi, N°L/2018/048/AN du 15 MAI 2018,...portant Code de l'aviation Civile en République de Guinée.
- Règlement Aéronautique de la Guinée N°3 (RAG 03)
- OMM N°49 (Règlement technique) Vol. I
- Document OACI Doc 9734 Partie A - Manuel de supervision de la sécurité.

9



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

AGAC/ANS/GUID 008

EDITION N° 01 10/05/2024

CHAPITRE 00

REVISION N° 00

Page 4 sur 5

## 0.5 TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 00 : ADMINISTRATION DU DOCUMENT .....</b>	<b>1</b>
0.1 TABLEAU DE VALIDATION.....	1
0.2 LISTE DE DIFFUSION.....	2
0.3 ENREGISTREMENT DES ÉDITIONS / AMENDEMENTS .....	3
0.4 LISTE DES RÉFÉRENCES .....	3
0.5 TABLE DES MATIERES .....	4
<b>CHAPITRE 01 : INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1 ABREVIATIONS ET SIGLES .....	1
1.2 OBJET ET PORTEE.....	2
1.3 CHAMP D'APPLICATION .....	2
1.4 CONTEXTE.....	2
1.5 ACCEPTATION/APPROBATION DU MANUEL D'EXPLOITATION DU PRESTATAIRE DE SERVICE DE LA METEOROLOGIE AERONAUTIQUE .....	2
1.6 STRUCTURE.....	3
<b>CHAPITRE 02 : ELABORATION D'UN MANUEL D'EXPLOITATION .....</b>	<b>1</b>
2.1 METHODE D'ELABORATION DU MANUEL D'EXPLOITATION .....	1
2.1.1 Identification du référentiel règlementaire applicable.....	1
2.1.2 Description des moyens de production et des services nécessaires à son activité .....	1
2.1.3 Élaboration des procédures d'exploitation .....	1
2.2 STRUCTURE TYPE DU MANUEL D'EXPLOITATION .....	1
<b>CHAPITRE 03 : CONTENU GENERAL D'UN MANUEL D'EXPLOITATION MET .....</b>	<b>1</b>
3.1 ADMINISTRATION DU MANUEL.....	1
3.2 SERVICES A FOURNIR.....	1
3.2.1 Disposition générale pour la fourniture de services météorologique aéronautique.....	1
3.2.2 Types de services fournis.....	1
3.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, DESCRIPTION D'EMPLOI ET EFFECTIF DU PERSONNEL PARTICIPANT A LA FOURNITURE DE SERVICES METEOROLOGIQUES AERONAUTIQUES .....	2
3.3.1 Structure ORGANISATIONNELLE DU FOURNISSEUR .....	2
3.3.2 Tâches et responsabilités du personnel du fournisseur .....	2
3.3.3 Effectif et compétences en personnel .....	2
3.4 GENERALITES ET ADMINISTRATION DU FOURNISSEUR MET .....	3
3.5 FORMATION ET EVALUATION DES COMPETENCES DU PERSONNEL .....	3
3.5.1 Introduction .....	3
3.5.2 Programme de formation .....	3
3.5.3 Type de formation .....	3
3.5.4 Evaluation des compétences .....	4
3.6 SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE (SMQ) .....	4
A. LE SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE (SMQ) DU FOURNISSEUR DE SERVICES MET COMPREND : .....	4
B. LA GESTION DES COMPETENCES : .....	4
C. LES RESPONSABILITES EN MATIERE DE QUALITE : .....	4
D. LA DOCUMENTATION DU .....	4
LES SERVICES EXTERIEURS : DESCRIPTION DES INTERFACES AVEC LES PRESTATAIRES DE SERVICES EXTERIEURS AU .....	4
E. AUDITS INTERNES .....	4
F. DESCRIPTION DU PROCESSUS QUI PERMET DE FOURNIR AU .....	4
G. AMELIORATION DE LA QUALITE : PROCESSUS DECRIVANT LA FONCTION D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE, COMPRENANT LA REALISATION DE REVUES DE QUALITE ET LA DOCUMENTATION DES ACTIONS ET CHANGEMENTS .....	4
3.7 GESTION DE SITUATIONS DEGRADEES.....	5



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 00	EDITION N° 01 10/05/2024
	REVISION N° 00
Page 5 sur 5	

3.8 SITE, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS.....	5
3.9 INSTRUCTIONS ET PROCEDURES D'EXPLOITATION .....	6
3.9.1 Procédures opérationnelles .....	6
3.10 ASSISTANCE AUX ACTIVITES DE RECHERCHE ET SAUVETAGE.....	7
3.11 HEURES DE SERVICE.....	7
3.12 PLAN DE CONTINGENCE .....	7
3.13 MESURES DE SURETE.....	7
3.14 ANNEXES AU MANUEL.....	7
<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>1</b>
1.1 EXEMPLE DE DECLARATION DE CONFORMITE.....	1



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 01

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 1 sur 3

## **CHAPITRE 01 : INTRODUCTION**

### **1.1 ABREVIATIONS ET SIGLES**

**ANM** : Agence Nationale de la Météorologie

**ANA** : Agence de la Navigation Aérienne

**AIREP** : Rapport Aérien (Air-Report)

**ANS** : Service de Navigation Aérienne

**ATS** : Service de la Circulation Aérienne

**AIM** : Gestion de l'Information Aéronautique

**BRDO** : Banque Régionale de Données OPMET

**CMN** : Centre Météorologique National

**CRT** : Centre Régional de Télécommunication

**CVM** : Centre de Veille Météorologique

**DMRI** : Département Maintenance *Radioélectrique* et Informatique

**MANEX** : Manuel d'Exploitation

**MET** : Météorologie Aéronautique

**MOU** : Mémoire d'Entente

**OACI** : Organisation de l'Aviation Civile Internationale

**OMM** : Organisation Météorologique Mondiale

**OPMET** : Renseignements Météorologiques d'exploitation

**QMS** : Système de Management de la Qualité

**RAG** : Règlement Aéronautique de Guinée

**SMS** : Système de Management de la Sécurité

**SOGEAC** : Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport de Conakry

**VAAC** : Centre d'Avis de Centre Volcanique

**WAFC** : Centre Mondiaux de Prévision de Zones

	<b>GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE SERVICES DE LA METEOROLOGIE AERONAUTIQUE</b>	<b>AGAC/ANS/GUID 008</b>	
		CHAPITRE 01	EDITION N° 01 10/05/2024 REVISION N° 00
		Page 2 sur 3	

## 1.2 OBJET ET PORTEE

Le présent guide a pour objet de définir la structure et le contenu du manuel d'exploitation d'un fournisseur de services de navigation aérienne dans le domaine MET (Assistance météorologique à la navigation aérienne), et de donner des indications nécessaires à l'élaboration dudit manuel.

## 1.3 CHAMP D'APPLICATION

Ce présent guide s'applique à tout prestataire de services en charge de la fourniture d'une assistance météorologique à la navigation aérienne en République de Guinée.

## 1.4 CONTEXTE

Le manuel d'exploitation (MANEX) est un document fondamental dans le processus de certification d'un fournisseur de services (la certification n'est pas encore une exigence OACI dans les domaines ANS).

Le *MANEX* constitue le document de référence par lequel le fournisseur de services MET décrit sous une forme pratique et compréhensible toutes les dispositions prises afin d'assurer en toute sécurité, l'aménagement, le fonctionnement et l'usage des équipements, installations et services de la météorologie aéronautique nécessaires à son activité. Il lui permet notamment de préciser les rôles, les responsabilités et procédures, et d'uniformiser les méthodes de travail.

Le fournisseur MET est responsable des informations contenues dans son manuel d'exploitation. Il est tenu de s'assurer de l'application des dispositions qu'il contient. Son personnel doit se l'approprier et l'utiliser pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées, et respecter les consignes qui y sont énoncées.

Le manuel doit être amendé chaque fois que cela est nécessaire, afin que son contenu reste en permanence conforme à l'exploitation. Il devient, une fois accepté un élément du référentiel propre au fournisseur de service, sur lequel ce dernier sera audité par l'équipe d'audit désignée par l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC). Il doit être rédigé et suivi avec le plus grand soin.

## 1.5 ACCEPTATION/APPROBATION DU MANUEL D'EXPLOITATION DU PRESTATAIRE DE SERVICE DE LA METEOROLOGIE AERONAUTIQUE

Le MANEX élaboré par le fournisseur de service de la météorologie aéronautique est soumis à l'AGAC pour acceptation/approbation avant sa mise en œuvre. L'acceptation/approbation du manuel ne garantit pas à l'exploitant que le manuel ne présente aucune non-conformité à la réglementation en vigueur mais contient les dispositions permettant d'assurer en toute sécurité la fourniture des informations météorologiques.

Les fournisseurs de service de la météorologie aéronautique sont seuls responsables de la conformité du manuel à la réglementation.

Le MANEX devient, une fois accepté/approuvé par l'AGAC, un élément référentiel propre au fournisseur en charge de la météorologie aéronautique et à vue, sur lequel ce dernier sera supervisé.



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 01

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 3 sur 3

## 1.6 STRUCTURE

Le présent guide comporte trois (03) parties.

- La **première partie** rappelle notamment le contexte de la certification des fournisseurs de services de la navigation aérienne (la certification n'est pas encore une exigence pour les domaines ANS). Elle précise le rôle fondamental et la portée *du MANEX* pour les fournisseurs de services et l'AGAC.
- La **deuxième partie** recommande une méthode d'élaboration et décrit la structure type d'un manuel d'exploitation d'un fournisseur de services de la météorologie aéronautique.
- La **troisième partie** fournit le contenu général, une liste détaillée et structurée de tous les points qui doivent impérativement être couverts par le manuel d'exploitation du fournisseur de services de la météorologie aéronautique.

\$



## **CHAPITRE 02 : ELABORATION D'UN MANUEL D'EXPLOITATION**

### **2.1 METHODE D'ELABORATION DU MANUEL D'EXPLOITATION**

Pour élaborer son manuel d'exploitation, le fournisseur de services de la météorologie aéronautique doit au minimum respecter les étapes décrites ci-après.

#### **2.1.1 Identification du référentiel réglementaire applicable**

L'une des premières étapes pour l'élaboration du manuel d'exploitation est de procéder à un recensement exhaustif de tous les documents, textes, et règlements applicables à la fourniture des services de la météorologie aéronautique. Ce référentiel constitue la base de l'activité du fournisseur et de l'établissement de ses responsabilités.

#### **2.1.2 Description des moyens de production et des services nécessaires à son activité**

Le fournisseur MET établit ensuite la liste de tous les moyens de production et services nécessaires à son activité, et en fournit une description aussi exhaustive, détaillée et précise que possible.

L'un des objectifs essentiels du manuel d'exploitation est de définir et décrire les rôles et les responsabilités, et de répartir les tâches.

Les tâches réalisées par un sous-traitant du fournisseur de services doivent être développées dans le manuel d'exploitation au même titre que les tâches exécutées directement par le fournisseur lui-même, l'exploitant restant responsable des actions de ses sous-traitants.

#### **2.1.3 Élaboration des procédures d'exploitation**

Les procédures d'exploitation décrites dans le manuel doivent permettre :

- d'indiquer les objectifs et champ d'application de chaque procédure ;
- d'identifier le responsable de chaque activité et tâche, le responsable de la mise en œuvre de chaque procédure et les différents intervenants pour son application ;
- de décrire les ressources nécessaires ainsi que les méthodes de mise en œuvre du service;
- de définir les circonstances qui déclenchent les actions, et le cas échéant la permanence ou la fréquence de ces actions;
- de référencer les protocoles et accords éventuels entre le fournisseur MET et d'autres organismes.

### **2.2 STRUCTURE TYPE DU MANUEL D'EXPLOITATION**

Le manuel d'exploitation est structuré en quatorze (14) parties principales en plus des rubriques réservées à l'administration du manuel et aux annexes. La structure type est organisée comme suit :

1. Administration du manuel ;
2. Service à fournir ;



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 02

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 2 sur 2

3. Structure organisationnelle, description d'emploi et effectif du personnel participant à la fourniture de services météorologiques aéronautiques ;
4. Généralités et administration du fournisseur MET ;
5. Formation et évaluation des compétences du personnel ;
6. Système de gestion de la qualité ;
7. Gestion de situations dégradées ;
8. Site, installations et équipements;
9. Instructions et procédures d'exploitation ;
10. Assistance aux activités de recherche et sauvetage ;
11. Heures de services ;
12. Plan de contingence;
13. Mesures de sûreté ;
14. Annexes au manuel.



## **CHAPITRE 03 : CONTENU GENERAL D'UN MANUEL D'EXPLOITATION MET**

Ce chapitre fournit des informations relatives au contenu du manuel d'exploitation du fournisseur de services de météorologie aéronautique.

### **3.1 ADMINISTRATION DU MANUEL**

L'administration du manuel doit respecter la structure suivante :

- Validation et approbation ;
- Champ d'application ;
- Procédure de mise à jour du manuel ;
- Relevé des modifications ;
- Listes de distribution du manuel ;
- Responsable du contenu du manuel ;
- Sommaire.

### **3.2 SERVICES A FOURNIR**

#### **3.2.1 Disposition générale pour la fourniture de services météorologique aéronautique.**

Dans la fourniture de services météorologiques, les dispositions suivantes doivent être prises :

- Déclaration de conformité aux exigences réglementaires applicables de l'AGAC (un exemple de déclaration de conformité est fourni en annexe 1).
- Liste des documents de référence à utiliser avec le manuel.
- Responsabilité relative au contenu et à la révision du manuel.

#### **3.2.2 Types de services fournis**

Le manuel d'exploitation prend en compte tout ou partie des services décrits ci-dessous selon le contenu de l'assistance fournie aux aillant droits.

##### **a) Centre de Veille Météorologique (CVM)**

Le CVM a pour mission entre autres de fournir les messages suivants :

- Renseignement SIGMET ;
- Messages AIREP.

##### **b) Centre Météorologique d'Aérodrome (CMA)**

Le CMA est chargé de fournir les informations ci-dessous :

- Documentation de vol ;
- Prévisions d'aérodrome ;
- Prévisions d'atterrissage ;
- Prévisions de décollage ;
- Prévisions de type TEMSI locale ;
- Exposés verbaux ;
- Messages d'avertissement.

##### **c) Stations météorologiques aéronautiques**

	<b>GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE SERVICES DE LA METEOROLOGIE AERONAUTIQUE</b>	<b>AGAC/ANS/GUID 008</b>	
		CHAPITRE 03	EDITION N° 01 10/05/2024
		REVISION N° 00	
Page 2 sur 8			

Ces stations sont chargées d'observer et de fournir les informations suivantes :

- Observation des paramètres météorologiques ;
- Messages d'observations régulières et spéciales locales ;
- Messages d'observations régulières et spéciales ;
- Prévission d'atterrissage (selon les dispositions du §3.3.1.2 du RAG 03) ;
- Messages d'avertissements (selon les dispositions du §3.3.1.2 du RAG 03) ;

d) Service en charge des équipements météorologiques

Ce service est chargé d'assurer la gestion :

- des inspections des équipements météorologiques ;
- de l'entretien des équipements météorologiques (préventif et curatif) ;
- de l'étalonnage et de la vérification des équipements météorologiques ;
- des changements (installation, modification ou retrait d'équipements météorologiques) ;
- des situations dégradées.

e) Centre de communication

Ce centre est chargé de faire :

- La gestion des messages météorologiques ;
- La gestion des voies de télécommunications ;
- Le suivi de la disponibilité et du trafic des voies de télécommunication.

### **3.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, DESCRIPTION D'EMPLOI ET EFFECTIF DU PERSONNEL PARTICIPANT A LA FOURNITURE DE SERVICES METEOROLOGIQUES AERONAUTIQUES**

Cette partie décrit les exigences et les responsabilités du personnel participant à la fourniture de services météorologiques aéronautiques.

#### **3.3.1 Structure ORGANISATIONNELLE DU FOURNISSEUR**

- Structure organisationnelle approuvée ;
- Liens hiérarchiques entre le personnel.

#### **3.3.2 Tâches et responsabilités du personnel du fournisseur**

- Titre et description des postes ;
- Principales responsabilités et livrables de chaque poste.

#### **3.3.3 Effectif et compétences en personnel**

- Méthodologie de détermination de l'adéquation du personnel pour chaque poste de travail ;
- Conditions de recrutement au poste ;
- Qualifications requises ;
- Formation en cours d'emploi (acquisition de compétence) ;
- Contrôle et maintien de compétences ;

§



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

AGAC/ANS/GUID 008

CHAPITRE 03

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 3 sur 8

- Formation continue ;
- Formation relative aux facteurs humains.

### **3.4 GENERALITES ET ADMINISTRATION DU FOURNISSEUR MET**

Cette partie est axée sur les points suivants :

- Objet et portée du manuel ;
- Liste des référentiels réglementaires applicables et des documents de référence :
  - Règlements nationaux ; Annexes et documents OACI ; Procédures complémentaires régionales ;
  - Manuel SMS;
  - Manuel QMS;
  - Lettres d'accord, Mémoire d'entente (MOU);
  - Autres manuels pertinents.
- Organigramme du fournisseur MET, y compris les relations entre ses différentes structures (services) internes et montrant les liens hiérarchiques ;
- Fonctions, responsabilités et qualifications du personnel d'encadrement, y compris les dispositions relatives à la continuité du service ;
- Description précise des postes de travail et de la répartition des tâches ;
- Description du service fourni par l'exploitant MET ;
- Exigences en ce qui concerne le personnel opérationnel, nombre minimum de personnel requis par poste, heures de travail, répartition des quarts, dispositions relatives à la continuité du service, etc.

### **3.5 FORMATION ET EVALUATION DES COMPETENCES DU PERSONNEL**

Cette section ouvre le déroulement de la formation et l'évaluation des performances du personnel participant à la prestation de services météorologiques.

#### **3.5.1 Introduction**

- Politique de formation
- Evaluation des besoins de la formation
- Critères de sélection de la formation
- Responsabilité en matière de formation (direction, superviseur, agents)

#### **3.5.2 Programme de formation**

- Objectif et contenu du programme
- Mise à œuvre du plan de formation

#### **3.5.3 Type de formation**

- Formation Ab-initiale
- Formation initiale
- Formation avancée et/ou spécialisée
- Formation récurrente
- Formation de remise à niveau



### **3.5.3.1 Formation en cours d'emploi (FCE) pour différents niveaux de service**

- Structure de la formation FCE
- Durée de la FCE
- Processus et procédures de validation de la formation FCE
- Collaboration entre les entités partenaires sur la FCE

### **3.5.3.2 Tenue des dossiers de formation**

#### **3.5.4 Evaluation des compétences**

##### **3.5.4.1 Politique d'évaluation des compétences**

##### **3.5.4.2 Compétences requises et procédures de mise en œuvre**

- Connaissances, compétences et capacités requises pour chaque fonction
- Processus pour s'assurer que le personnel possède les compétences

##### **3.5.4.3 Evaluations initiales et périodiques des compétences**

### **3.6 SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE (SMQ)**

Une description claire et précise du système de management de la qualité prenant en compte les exigences du règlement aéronautique de la République de Guinée relatif à la gestion de la qualité des services météorologiques aéronautiques (RAG03).

- A. le système de gestion de la qualité (SMQ) du fournisseur de services met comprend :
  - les dispositions générales : le fournisseur définit une organisation appropriée et des actions systématiques. Cette partie décrit notamment comment la politique de qualité concernant l'activité opérationnelle est déclinée,
  - la mise en œuvre de la qualité
- B. la gestion des compétences :
  - pour les personnels impliqués dans la gestion du SMQ ;
  - pour les personnels ayant des tâches liées à la qualité.
- C. les responsabilités en matière de qualité :
  - pour les fonctions de gestion du SMQ ;
  - pour les fonctions ayant un impact sur la qualité ;
  - pour les autres fonctions du SMQ.
- D. la documentation du SMQ, description du système documentaire.  
les services extérieurs : description des interfaces avec les prestataires de services extérieurs au SMQ.
- E. audits internes.
- F. description du processus qui permet de fournir au SMQ l'assurance que la qualité est correctement gérée par la réalisation d'audits internes.
- G. amélioration de la qualité : processus décrivant la fonction d'amélioration continue de la qualité, comprenant la réalisation de revues de qualité et la documentation des actions et changements.





### **3.7 GESTION DE SITUATIONS DEGRADEES**

Une description claire et précise de la gestion des situations dégradées prenant en compte les exigences du paragraphe 3.4.4 du règlement aéronautique de la République de Guinée relatif aux équipements et aux méthodes d'observation météorologiques aéronautiques (RAG 03).

### **3.8 SITE, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS**

- Présentation du site.
- Liste des installations et des outils requis pour un fournisseur de services météorologique efficace par le centre météorologique.
- Exigences pour l'installation et la maintenance.
- Amendement et mises à jour des documents et enregistrements :
  - Documents physiques ;
  - Documents électroniques.
- Procédures de contrôle et de tenue des documents.
- Sécurité des documents et enregistrements (contrôle d'accès).
- Conservation et élimination des dossiers.
- Toute autre procédure applicable de gestion des documents et des enregistrements.
- Plan de masse de l'aérodrome.
- Renseignements sur les pistes.
- Constantes de la station.
- Repères de visibilité.
- Données Climatologiques aéronautiques locales ;
- Aéroports et stations météorologiques voisins (noms, horaires d'ouverture et de fermeture) ;
- Centres de Veille Météorologique (CVM) de rattachement ;
- Observatoire Volcanologique associé ;
- Centre d'Avis des Cendres Volcaniques (VAAC) de rattachement
- Centre Mondial de Prévisions de Zone (WAFC) de rattachement
- Centre Régional de Télécommunications (CRT) de rattachement
- Banque Régionale de Données OPMET (BRDO) de rattachement ;
- Moyens Techniques :
  - Moyens pour l'élaboration des prévisions météorologiques ;
  - Moyens pour les observations météorologiques ;
  - Moyens pour la veille météorologique d'aérodrome ;
  - Moyens pour l'archivage des données météorologiques ;
  - Moyens pour la réception et la transmission des données météorologiques ;
  - Moyens pour la consultation et le briefing des équipages des avions ;
  - Moyens pour l'élaboration des renseignements climatologiques aéronautiques ;
  - Moyens de liaison avec les CVM de rattachement ;
  - Moyens de liaison avec l'Observatoire Volcanologique associé ;
  - Moyens de liaison avec le VAAC de rattachement ;
  - Moyens de liaison avec le WAFC de rattachement ;



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 03

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 6 sur 8

- Moyens de liaison avec le CRT de rattachement ;
- Moyens de liaison avec la Banque Régionale de Données OPMET (BRDO) de rattachement.
- Description de l'environnement de travail :
  - Installations et équipements du (ou des) position(s) de travail ;
  - Installations et équipements hors position(s) de travail ;
  - Installations et équipements liés à l'aménagement des conditions de travail.

### **3.9 INSTRUCTIONS ET PROCEDURES D'EXPLOITATION**

Le manuel d'exploitation prend en compte tout ou partie des procédures décrites ci-dessous selon le contenu de l'assistance fournie.

#### **3.9.1 Procédures opérationnelles**

##### **3.9.1.1 Procédures de coordination**

- MOU le cas échéant (Mémoire d'échanges) avec les différents partenaires du centre ou autres organismes extérieurs (SOGEAC, compagnies aériennes, armée de l'air, centre de formation technique, ANA, CVM, VAAC, WAFC, etc.)
- Coordination avec les services du centre ayant une relation du type client-fournisseur (ATS ; Maintenance, DMRI, Direction des Exploitations, etc.)

##### **3.9.1.2 Procédures de travail**

- Procédure pour l'observation de paramètres météorologiques ;
- Procédures pour l'élaboration de tous types de prévisions météorologiques aéronautiques et de leurs amendements éventuels ;
- Procédures de validation de tous types de prévisions météorologiques aéronautiques et de leurs amendements éventuels ;
- Procédures de réalisation pour tous types d'observations météorologiques aéronautiques ;
- Procédures de validation pour tous types d'observations météorologiques aéronautiques ;
- Procédure de traitement et de stockage des messages d'observation météorologique ;
- Procédure de vérification et de validation des bulletins météorologiques ;
- Procédure pour la protection des vols ;
- Procédures relatives à la collecte, l'échange et l'archivage des données et produits météorologiques ;
- Procédures relatives au report des erreurs de mesure et/ou des pannes des équipements météorologiques ;
- Procédures de mise en service de nouvelles installations et équipements ;
- Procédures de surveillance du bon fonctionnement des équipements ;
- Procédure pour la veille météorologique d'aérodrome ;
- Procédure pour la veille météorologique de région ;
- Procédure l'étalonnage/calibrage des équipements météorologiques ;
- Procédures pour l'élaboration, la communication et le stockage des prévisions météorologiques ;



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 03

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 7 sur 8

- Procédures pour l'élaboration, la communication et le stockage des avertissements d'aérodrome, des alertes de cisaillement de vent ;
- Procédures pour l'élaboration, la communication et le stockage des messages SIGMET ;
- Procédures pour l'élaboration des tableaux et résumés climatologiques d'aérodrome ;
- Procédures pour la retransmission de comptes rendus en vol ;
- Procédures de distribution des documents opérationnels (avis, renseignements, instructions de service, ordonnances, etc.) ;
- Procédure relative aux mesures de sécurité pendant les opérations de maintenance;
- Procédures pour l'utilisation des moyens techniques ;
- Procédure d'alerte des services de la maintenance ;
- Procédures pour la tenue du registre de marche du service ;
- Procédures d'alertes en cas de panne d'équipement météorologique.

### **3.10 ASSISTANCE AUX ACTIVITES DE RECHERCHE ET SAUVETAGE**

- Responsabilités du service météorologique dans les activités SAR.
- Coordination entre le service météorologique et le SAR.
- Procédures du service météorologique dans les activités SAR.

### **3.11 HEURES DE SERVICE**

- Heures d'ouverture et de fermeture de l'aérodrome
- Heures de début et de fin de quart
- Procédures de passation/reprise de quart
- Procédures de gestion du journal de quart

### **3.12 PLAN DE CONTINGENCE**

Toutes les dispositions relatives à la gestion des situations exceptionnelles :

- Fonctionnement en mode dégradé ;
- Pannes ;
- Retour en situation normale ;
- Situations d'urgence ;
- Gestion des grands événements ;
- Dégradation de la capacité opérationnelle (ressources humaines).

### **3.13 MESURES DE SURETE**

Toutes les dispositions adéquates en matière de sûreté répondant aux exigences du programme national de sûreté de l'aviation civile.

### **3.14 ANNEXES AU MANUEL**

- Annuaire téléphonique :
  - du fournisseur MET ;
  - des services techniques du fournisseur ;
  - des compagnies aériennes basées sur l'aéroport ;
  - du gestionnaire d'aérodrome ;



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

**AGAC/ANS/GUID 008**

CHAPITRE 03

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 8 sur 8

- autres numéros utiles.
- Liste des usagers du service.



**GUIDE D'ELABORATION D'UN MANUEL  
D'EXPLOITATION POUR UN FOURNISSEUR DE  
SERVICES DE LA METEOROLOGIE  
AERONAUTIQUE**

AGAC/ANS/GUID 008

ANNEXE 1

EDITION N° 01 10/05/2024

REVISION N° 00

Page 1 sur 1

## ANNEXE 1

### 1.1 EXEMPLE DE DECLARATION DE CONFORMITE

Ce manuel a été élaboré conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) à savoir :

- Règlement Aéronautique de Guinée relatif à l'organisation et au fonctionnement des services météorologies (RAG 3) ;
- Guide d'élaboration du manuel d'exploitation des fournisseurs de services de la météorologie aéronautique.

Ce manuel contient les critères/directives qui doivent être utilisés pour l'observation, la rédaction des messages, la diffusion, l'enregistrement des paramètres et messages météorologiques sous la responsabilité du centre météorologique de BASSE\*.

Tout le personnel participant à la fourniture de services météorologiques à l'aérodrome de BASSE\* respectera les directives opérationnelles et les instructions contenues dans ce manuel et le non-respect de cette consigne sera interprété comme une infraction à celles-ci.

\*BASSE : Emplacement fictif.

- FIN -